



*Première(s) page(s) manquante(s)
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Cela paie à annoncer dans
Le "Nouveliste".

Le meilleur et le plus efficace
médium de publicité entre
Québec et Montréal.

LE NOUVELLISTE

Tirage certifié par
l'A. B. C.

Le plus fort tirage payé de tous
les journaux de la Vallée du
St-Maurice.

TROIS-RIVIERES SERA LE CENTRE DE DEMONSTRATION

Le gouvernement commencera ici sa
campagne contre la tuberculose

(De notre correspondant)

Québec, 18. — Grâce aux efforts
concentrés du service d'hygiène provin-
cial et de la Canadian Tuberculosis
Association, la campagne anti-tuber-
culose dans la province de Québec va
prendre un nouveau développement. Le
gouvernement provincial a augmen-
té son projet d'établir une chaîne de
dispensaires à partir de Chicoutimi, à
Trois-Rivières, et de Sherbrooke, et des-
servant les principaux points du Québec,
mais l'aide que lui a offerte la Canadian
Tuberculosis Association dans sa cam-
paigne lui a inspiré de varier son
système suivant les besoins des localités.
On sera établis les dispensaires, et
même d'établir dans l'une d'elles un
centre de démonstration de la lutte anti-
tuberculeuse.

Pour ce centre de démonstration
anti-tuberculeuse, le gouvernement pro-
vincial ne pouvait pas choisir un lieu
autre que celui de la ville de Trois-
Rivières, dont le développement a été
très accentué depuis quelques années
et qui est entourée d'autres villes indus-
rielles importantes telles que Shawi-
nigan et Grand-Mère. La campagne
déjà poursuivie dans cette région par
la Laurende Paper et d'autres compa-
gnies avait d'ailleurs bien préparé le
terrain pour une telle initiative au
niveau de la peste blanche. Le district
de Trois-Rivières ne manque pas non
plus de compétences en matière d'édu-
cation anti-tuberculeuse, et la Laurende
Power a à son service l'ancien
directeur-adjoint de la commission
Rockefeller en France, le docteur Bern-
ard Wyatt et Mlle Johnson, qui s'est
aussi distinguée en France pendant la
guerre comme directrice infirmière de
l'hôpital de la Croix-Rouge. Bien en-
tendu, le docteur Wyatt et Mlle Johnson
font partie du comité qui
doit organiser Trois-Rivières comme
centre de démonstration anti-tuber-
culose.

Le correspondant du "Nouveliste"
a rencontré, hier soir, le docteur Wyatt
et Mlle Johnson chez le docteur Odilon
Leclerc, médecin-en-chef de l'hôpital
Laval, directeur du dispensaire anti-
tuberculeux de Québec, directeur du
camp Tachereau et qui s'occupe spé-
cialement de la lutte à la tuberculose
dans la province. Le docteur Leclerc
avait aussi chez lui le docteur Alphonse
Lessor, directeur de l'Assistance Pub-
lique et chef du service provincial
d'hygiène, qui venait de donner son
adhésion au projet d'établissement
d'un centre de démonstration anti-
tuberculeux à Trois-Rivières.

Le docteur Alphonse Lessor et le
docteur Odilon Leclerc nous ont d'abord
exposé brièvement leurs projets de
campagne dans la province et spécia-
lement à Trois-Rivières: les huit dispen-
saires promis seront établis tout à
tour avant la fin de l'année, mais on
a cru devoir faire une expérience dans
le centre de la province le plus menacé
de contamination par la tuberculose,
le centre industriel par excellence,
Trois-Rivières. A cet endroit, il y a
déjà un dispensaire d'établissement le
mois de mai, mais ce n'est pas suffisant;
on veut ouvrir une enquête sur les
forces vives de la population actuelle-
ment, si possible faire passer toute la
population par le dispensaire et faire
une campagne d'éducation plus intensive
que celles qui auront lieu partout
ailleurs. Dans quelques années, on
réalisera les progrès accomplis par
Trois-Rivières et si le système donne
de bons résultats, ce qui ne saurait
manquer, on saura comment se conduire
à l'égard de la tuberculose dans toutes
les autres parties de la province. Entre
temps, cependant, le dépistage de la
tuberculose aura été fait à d'autres
endroits, particulièrement à Victori-
ville, où on se propose d'ouvrir inces-
samment une enquête sur l'état de
santé de tous les enfants de 0 à 12 ans.
"Il y a quelques années," nous a dit
le Dr Wyatt, "la compagnie d'assu-
rance Metropolitan avait fait une
enquête du genre de celle que nous
allons tenter à Trois-Rivières, dans
une petite ville industrielle des Etats-
Unis, Farmingham, Mass. A cet effet,
la Metropolitan dépensa des sommes
très considérables, mais cinq ans après
le lancement de sa campagne, elle
pouvait se féliciter du résultat accom-
pli: une réduction de 50 p.c. dans les
cas de tuberculose."

"Je crois," continua le docteur
Wyatt, "que la campagne que nous
allons entreprendre est la première qui
soit organisée en ce pays dans un but
absolument désintéressé. Déjà, un
comité a été formé pour poursuivre
cette campagne. Le président en est
M. le docteur Alphonse Lessor, et les
membres, Mlle Johnson, le docteur
Odilon Leclerc, qui doit venir passer
quelques jours sur les lieux d'ici la fin
de la semaine, le Dr Desjardins, le Dr
Tourigny, de Trois-Rivières et moi-
même. Trois-Rivières a déjà son dis-
pensaire."

REPRESENTANT AVEC CAPITAL

pour vendre aux Trois-Rivières
et les comtés de St-Maurice,
Maskinongé et Nicolet, un ar-
ticle nécessaire et utile dans
chaque maison, sans compéti-
tion. Gros bénéfice à homme
actif et intelligent.
S'adresser à M. O. CLEMENT,
Hôtel Dufresne, aujourd'hui.

Le docteur Tourigny en
est le directeur. Notre intention n'est
pas de mener une campagne indépen-
dante de celle que le Service d'hy-
giène provincial a entreprise, mais de
mener notre campagne concurrentiel-
lement avec la sienne. Ce que nous allons
faire tout d'abord, c'est une enquête
sur l'état sanitaire de toute la région
de Trois-Rivières, pour savoir ensuite
où nous allons. Nous voulons faire un
recensement de tous les malades, et
nous comptons pour cela sur l'aide des
médecins locaux. Nous demanderons à
tout le monde de se faire examiner au
dispensaire, et pour cela nous ferons
une campagne d'éducation intensive.
Dans quelques années, vous verrez
quelques beaux résultats nous aurons obte-
nus. La campagne pourra alors être
étendue à toute la province.

"Dans tout ceci," remarqua alors
le docteur Lessor, "notre intention
n'est pas de négliger les autres centres
de la province, mais nous voulons tenter
à Trois-Rivières une expérience qu'il
serait absolument impossible de faire
ailleurs, à cause de son envergure
extraordinaire. Mais toute la province
bénéficiera de l'expérience de Trois-
Rivières."

Mlle Johnson et le docteur Wyatt
nous communiquèrent aussi leurs im-
pressions d'une visite qu'ils avaient
faite, hier après-midi, à l'hôpital Laval,
au camp Tachereau, et au dispensaire
anti-tuberculeux. Ils ne tarissaient
pas d'éloges sur ce qu'ils avaient vu à
ces trois endroits, et ils avaient été
particulièrement frappés de l'unité
qui existe entre les différents champs
d'action dirigés contre la tuberculose à
Québec.

"Il y a dans tout cela une unité
de commandement sublime," dit Mlle
Johnson, en bon français.

"Il ne faut pas perdre de vue que
le directeur du service d'hygiène est
aussi celui de l'Assistance Publique,
représent le docteur Odilon Leclerc, qui
est lui-même à la tête du dispensaire
anti-tuberculeux de Québec, du camp
Tachereau, et est le premier médecin
de l'hôpital Laval.

Le docteur Wyatt et Mlle Johnson
retourneront aujourd'hui à Grand-Mère.
Dans la région des Trois-Rivières la
campagne intensive du service d'hy-
giène et de la Canadian Tuberculosis
Association commencera dès la semaine
prochaine.

RENSEIGNEE PAR "LE NOUVELLISTE"

Les funérailles de M. l'abbé Ernest
Dechaine, tué accidentellement, le 12
juillet dernier, au cours d'une partie de
chasse à Frenchville, Saskatchewan, ont
eu lieu, hier matin, en l'église paroissiale
de Frenchville.

C'est le bref contenu d'un télégramme
reçu ici par sa famille.
Mme Emile Motet chez qui nous
avons été pour de nouveaux renseigne-
ments nous a déclaré qu'elle avait été
mise au courant de cet accident par
"Le Nouvelliste" et qu'elle n'en con-
naissait que ce que nous en avons
rapporté. Sans notre journal, elle
aurait ignoré plusieurs jours la mort de
son frère et le télégramme annonçant
ses funérailles en aurait été la première
nouvelle qu'elle en aurait eue.

LA MAJORITE DE M. MICHELIN

M. Michelin a obtenu une majorité
de 183 sur son plus proche adversaire.
Le résultat final pour chaque candidat
est comme suit: M. F. X. Michelin,
1259; M. Arthur Carignan, 1076; M.
J. B. Lorranger, 1060; M. le notaire
Trudel, 770.

ON FETE L'ECH. ART. CARIGNAN

Hier soir, les amis de M. Arthur
Carignan, échevin, au nombre desquels
se trouvaient l'échevin Lorranger et
l'ex-échevin Lamy, allaient lui rendre
visite à sa villa de Champlain pour
célébrer avec lui sa victoire de lundi.

CHEZ LE RECORDER

La police a arrêté, sur le côté, hier
après-midi, une femme d'une cinquan-
taine d'années, qui avait avec elle sept
enfants et une autre d'une trentaine
d'années qui, elle était accompagnée
de deux petits enfants qu'elle a donnés
comme ses petits frères. Ces deux fem-
mes avaient une voiture, tirée par un
cheval. Elles venaient de Thedford Mi-
nes.

Elles ont été toutes deux conduites
à la prison et les neuf enfants ont été
confiés à la garde du mari de la première
femme.

Ce matin, ces femmes comparaissent
devant le recorder et étaient trouvées
coupables de vagabondage.

Elles furent condamnées à payer une
amende de \$5.00 et les frais ou à faire
six jours de prison.

Comme elles n'ont pas le son, elles
ont été conduites en prison. Il est plus
que probable qu'on leur laissera quit-
ter la ville aujourd'hui car on ne tient
pas à avoir à charge des neufs enfants.

PREMIERE SEANCE LE 30 JUILLET

En suivant la procédure prévue par
la charte, c'est à cette date que
notre nouveau conseil pourra ten-
ir sa première séance générale.

DELAI DE 6 JOURS

Quand la première séance du conseil
nouveau, aura-t-elle lieu?

Nous avons demandé au greffier de
la ville, M. Béliveau de nous rensei-
gner là-dessus.

Voici ce qu'il nous a appris de la
procédure à suivre en pareil cas.

Il doit y avoir après les élections un
délai de six jours. L'officier rapporteur
donne un avis public désignant les
candidats élus en transmet à chacun
des candidats élus un certificat d'élec-
tion.

Il fait un rapport de l'élection au
conseil à la première séance générale
qui suit l'élection.

D'après la loi, le terme des échevins
sortant de charge expire à la première
assemblée spéciale ou générale qui suit
l'élection.

Il en résulte donc que s'il n'y a pas
de raison de convoquer une assemblée
spéciale du conseil, la prochaine assem-
blée suivant le règlement aura lieu le
30 juillet.

Il s'écoulera donc vingt jours entre
la dernière assemblée de l'ancien conseil
et la première du nouveau.

LE FEU FAIT RAGE DANS LE ST-MURICE

Les feux de forêts ont repris dans
notre région et 1500 hommes
sont actuellement occupés à les
combattre

PRES DU LAC MORALIS

(Service de la Presse Canadienne)
Québec, 18. — Quinze cents hommes
luttent actuellement contre les feux de
forêts qui ont éclaté dans la vallée du
St-Maurice. La situation est critique
presque partout en ce district. Les
rapports des autres territoires sont en
général encourageants.

L'incendie le plus grave de la région
du St-Maurice s'est déclaré près du lac
Moralis. Le théâtre de l'incendie est
très étendu. Pres de ce même endroit,
on signale des incendies à Crique
Arsenault, Handahak et au nord.

On a découvert, aujourd'hui, un
incendie à trente milles en haut de la
rivière Gatineau. Les flammes se
propagent dans cette partie de la
province. Il semble plus difficile d'ob-
tenir des hommes maintenant parce
que les cultivateurs sont occupés à
faucher leur foins.

UNE TEMPETE DEVASTE TOUT DANS L'OUEST

La plus forte tempête que l'on ait
encore eue en Saskatchewan a
ravagé tout un territoire, et
renversé plusieurs maisons.

UNE PERSONNE BLESSEE

(Presse Canadienne)
Régina, 18. — Une épouvantable
tempête, la plus forte que l'on ait
enregistrée en Saskatchewan, a été
à ravagé le territoire qui s'étend de
Doddsland à Wolsley. Une personne a
été blessée des bêtes à cornes tuées,
un grand nombre de maisons et de
granges renversées, les récoltes couchées
sur une étendue de plusieurs milles
d'acres par la grêle, la pluie et le vent,
et les communications téléphoniques
désorganisées, sur une distance de plu-
sieurs centaines de milles.

Vu la désorganisation des commu-
nications téléphoniques, les informations
que l'on possède sont encore très peu
détaillées. On peut se résumer à
ceci: Mme Burdridge, qui se trouvait
sur la ferme Clinton Pettigrew près de
Lumsden a été contusionnée, lorsque
la ferme fut renversée par le vent.

A Doddsland et à Pelnty, une pluie
torrentielle a formé des ruisseaux qui
ont couvert les chemins de huit pouces
d'eau et emporté les moissons.

Dans les districts de Luford et de
Marquis, il a grêlé et plu. Un vent
violent a endommagé des centaines
d'acres de plantes. Les poteaux de
téléphone sont tombés dans les chemins
et les dégâts les plus considérables sont
à deux milles et demi au sud de Lumsden
où la tempête n'a duré que vingt minu-
tes, c'en fut assez pour abattre une
douzaine de bâtiments.

A la colonie d'anciens combattants,
près de la réserve indienne de Pappot,
la grange de R. C. Lennon a été détruite
sa ferme a été enlevée de ses fondations
et ses greniers détruits.

Au nord de Fort Qu'Appelle, dans le
district de Lipton, quelques greniers
ont été renversés et des centaines
d'acres de céréales fauchés par la grêle.
Les récoltes sont endommagées à plu-
sieurs autres endroits.

— M. Alfred Moreau, autrefois d'A-
mos, maintenant de Montréal, est de
passage à Trois-Rivières.

— MM. J.-Pierre Moreau et Eugène
Hamel sont allés au Lac Supérieur, la
semaine dernière.

LA LIGUE PREND LE TROIS-RIVIERES

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — On en est arrivé à un modus vivendi dans la Ligue
de l'Est où les embarras financiers du club de Trois-Rivières mettaient
en péril l'existence même de la ligue. Les officiers de l'association se
sont réunis de nouveau, hier, et ont réussi cette fois à prendre une déci-
sion. Ils ont convenu de prendre sous leur tutelle, temporairement du
moins le club trifluvien et d'en confier l'administration à M. Desrochers
qui était intéressé auparavant au Royal. La franchise restera à la cité
de Lavolette.

La ligue réglera aujourd'hui les dettes passées du club de Trois-
Rivières, de sorte que l'équipe pourra jouer dès cet après-midi. Ces
démarches furent prises lorsque les officiers constatèrent qu'il était
impossible de s'entendre avec l'ex-échevin Bettez de Trois-Rivières,
qui se disait prêt à prendre la franchise du club.

UN INTERROGATOIRE SERRE AUX EXPERTS DE DELORME

La personnalité du nommé Hamilton
revient souvent en cause

Montréal, 18. — William R. Jones,
expert de la défense, a été interrogé
de nouveau à la reprise du procès De-
lorme, ce matin, par Me R.-L. Calder,
C. R. procureur de la Couronne, qui
lui a posé la question suivante: "Vous
dites que vous avez été retenu en
cette cause, la semaine dernière?"

Le témoin déclare qu'il a averti
par lettre le 2 juillet dernier, mais qu'il
n'a reçu cette lettre que le 5 juillet.
Il avait été auparavant en commu-
nication avec M. C.-H. Cahan, C.R.,
conseil de la défense, qui l'a appelé il y
deux semaines et qui lui a posé quel-
ques questions par téléphone. C'est
ensuite qu'il a reçu une lettre.

M. Calder: "Avez-vous vu M. Ha-
milton, à New-York, à propos de la
cause présente?"

Le témoin: "Non, monsieur."

M. Calder: "L'avez-vous recomman-
dé?"

Le témoin: "Non, monsieur."

M. Calder: "Je puis tenir pour certain
que vous n'avez pas recommandé M.
Hamilton?"

Le témoin: "Je ne l'ai pas recomman-
dé."

M. Calder: "Je vous demande si, con-
naissant..."

Le témoin: "Je ne crois pas que je
le ferai."

Le témoin déclare qu'il n'est pas
rencontré avec M. Hamilton au sujet
de la cause avant de venir à Montréal.
Il ne l'avait pas vu depuis 1920 avant
de le rencontrer à la résidence de M.
Cahan, dimanche dernier.

M. Cahan demande à expliquer la
chose.

Me Calder: "Je suis informé que
vous êtes allé à la demeure de M. Cahan
le matin, et que vous avez pris votre di-
ner et que M. Hamilton est venu tard
à l'après-midi."

Le témoin répond dans l'affirmative.

M. Calder lui demande si les balles
étaient là et le témoin répond qu'elles
n'étaient pas à l'arrivée de M. Ha-
milton. Il les a par la suite examinées
avec M. Hamilton au Palais de Justice,
en présence du détective Lemire.

Me Calder: "Naturellement, vous
ne savez pas ce que M. Hamilton
peut avoir fait des exhibits quand il en
a fait l'examen?" Le témoin répond:
"Non je l'ignore, je n'étais pas présent."

Le témoin est ensuite questionné
très soigneusement sur les marques
qu'il voit sur les balles.

Durant son témoignage, M. Jones a
dit qu'il n'était pas juste de tirer des
balles dans le bois comme on l'a fait
dans cette cause, car la forme des
balles pouvait être affectée.

Me Calder: "Je n'ai pas conduit
l'expérience, M. Jones; il en fut été
autrement peut-être."

Hier M. Jones a prétendu que les
balles que l'on a trouvées dans le corps
de Raoul Delorme avaient été tirées
par des revolvers différents. Me Calder
demande au témoin s'il savait d'où
venait le revolver Bayard avec le numé-
ro de série suivant celui qui était sur le
revolver de l'abbé Delorme. M. Jones
dit que ce revolver avait été acheté
chez Lewis Brothers, Montréal, le 4
juillet et que M. Hamilton l'avait eu
en sa possession depuis.

Un employé de la maison Lewis
Brothers a ensuite identifié le revolver
acheté par M. Hamilton. On a dit hier
que ce revolver avait fait sur les balles
les mêmes marques que celui de l'abbé
Delorme.

Me Calder a demandé si le numéro
était sur la facture quand il a été
acheté du marchand de gros. Le té-
moin l'a mis ensuite lui-même plus tard.
Me Calder lui demande si ce revolver
n'était pas partie d'une cargaison
saisie par le gouvernement et le témoin
répond que non, mais de mémoire il ne
peut dire son numéro.

Me Calder questionne alors M. Jones
sur sa déclaration qu'une des balles
trouvées dans le corps de Raoul Delorme
était de marque différente des autres
et qu'il lui demande s'il ne connaissait
pas diverses marques de cartouches que
l'on pouvait tirer avec la même arme.
Il fut dans une encyclopédie le nom d'un
certain nombre de manufacturiers. Le
témoin dit que les maisons mention-
nées par l'avocat ne manufacturaient
pas de cartouches et M. Cahan prétendit
que l'encyclopédie ne pouvait servir
d'autorité. Me Calder retranche cer-
tains noms et le témoin admet que les
cartouches Browning, Mauser et Piper
peuvent servir dans un Bayard.

M. Berthiaume, notre ancien chef de
police et de pompiers, nous quittera
demain, avec sa famille, pour aller
demeurer à Chicoutimi.

Depuis deux mois, M. Berthiaume
était à Chicoutimi, il y travaillait à l'or-
ganisation du département du feu. Sur
les instances de ses subalternes,
très satisfaits de sa direction, le conseil
de ville de Chicoutimi l'a, par contrat,
engagé pour trois ans.

M. Berthiaume qui n'a que 50 ans
a déjà 31 années de service à son crédit
dont 19 comme chef de pompiers.

Chicoutimi est la cinquième ville dont
il organise le département d'incendie.
M. Berthiaume a fait ses débuts à St-
Hyacinthe, de là, il passa à la Rivière-
du-Loup, à Thedford Mines. C'est en
1912 qu'il vint dans notre ville. Il y
demeura 9 ans, organisant notre départe-
ment de feu et le mettant sur un ex-
cellent pied.

Au congrès qui eut lieu en notre ville,
en 1921, M. Berthiaume avait été élu
chef de l'Association des Pompiers du
Canada.

Les pompiers qui depuis quatre
heures d'après-midi, lundi, travail-
laient à éteindre le feu qui provoquait
l'émission d'odeurs nauséabondes au
dépot No. 1, l'ont terminé leur travail
hier après-midi, à 1.30.

Les contribuables des environs de
ce dépot n'auront plus à se plain-
dre de ces émanations.

ON ETEINT LE FEU
AU DEPOTOIR No. 1

CE SOIR
GRANDE PARTIE DE
BASE-BALL

ENTRE LES CLUBS
QUEBEC - TROIS-RIVIERES

Nous comptons sur une forte assistance ce soir,
car ceci sera considéré lorsque la question de savoir
si la ligue doit continuer ou non à exister aux Trois-
Rivières.

MEMES PRIX QUE D'HABITUDE

LES CHEFS OUVRIERS ONT ABANDONNE LES MINEURS

Moore dénonce MacLachlan et Lewis
revoque la charte de l'union

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 18. — Tom Moore, président
du Congrès des Métiers et du Travail,
a fait une déclaration aujourd'hui
"Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse
feraient mieux de rester fidèles à l'union
internationale plutôt que de suivre
J. B. MacLachlan et ses amis qui ven-
lent détruire l'union. La grève des mi-
neurs n'a pas aidé les ouvriers métal-
lurgiques mais au contraire leur a fait
du tort."

"J. B. MacLachlan ne recherche que
la publicité et le pouvoir. Dans le passé
il a toujours cherché à créer la division.
Il a cherché à établir deux sortes de
gouvernements dans les unions ouvrières
il a de plus demandé que la forme du
gouvernement canadien soit changée
et que l'on établisse un gouvernement
soviétique."

"En suivant son avis et en refusant
de s'en tenir aux décisions des tribunaux
d'arbitrage, les mineurs ont perdu des
centaines de mille dollars; jusqu'ici il n'a
pas réussi à briser l'union dans les
rangs ouvriers et sur les mineurs, au-
jourd'hui, repose la responsabilité de
maintenir leur organisation dans son
intégrité."

"Avant de répondre à l'appel de M.
MacLachlan et de souscrire pour les
mineurs de la Nouvelle-Ecosse, les
unions ouvrières du Canada feront bien
de s'assurer que l'argent souscrit ira
aider les mineurs qui seraient dans le
besoin, mais ne servira pas à ruiner le
mouvement du travail organisé inter-
national."

Sydney, 18. — "Nous ne laisserons
pas annuler notre charte, voilà tout."
a déclaré M. J. B. MacLachlan à pro-
pos de la décision du président Lewis,
en arrivant ici ce matin.

LA REVOCATION

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 18. — La British Empire
Steel Corporation a annoncé hier, par
son communiqué, qu'elle avait reçu un message
de M. John L. Lewis, président interna-
tional des mineurs syndiqués d'Amé-
rique, disant qu'il avait donné un or-
dre officiel révoquant la charte du dis-
trict No. 26 des mineurs syndiqués
d'Amérique. M. Lewis, dans son mes-
sage, demande à la British Empire
Steel Corporation de coopérer avec
les M. S. A.

Le message en question, adressé à
M. Roy-M. Wolvin, président de la
B. E. S. C., dit en partie:

"Les unions locales engagées dans
une grève illégale vont être immédia-
tement prévenues par fil télégraphique
d'avoir à retourner au travail inces-
samment, et c'est le but de ce bureau
de rétablir les conditions normales
couramment à l'égard le plus tôt
possible. Je demande la coopération
des représentants de votre compagnie
pour appliquer ce programme et je
demande que les gérants des mines
soient requis, dans leurs transactions
commerciales, de ne reconnaître que
les représentants accrédités du dis-
trict provisoire No. 26. Je demande de
plus que le paiement des agents en
vertu de l'accord du "check-off" ne
soit fait qu'aux seuls représentants
des Mineurs Syndiqués d'Amérique
désignés par Silby Varrett, président
temporaire."

(Signé) JOHN LEWIS

M. Wolvin a répondu comme suit:
"M. John L. Lewis, président des
Mineurs Syndiqués d'Amérique,
Atlantic City."

"Votre message a été reçu et ap-
précié. Pour vous aider à rétablir des
conditions normales le plus tôt possi-
ble j'ai demandé aux représentants
de notre compagnie et aux gérants de
nos propriétés minières de coopérer
avec Silby Barrett comme président
provisoire et de faire toutes leurs
transactions se rattachant à notre
contrat avec les seuls représentants ac-
crédités du district provisoire No. 26.

Nous ne ferons aucun paiement
d'argent en vertu de l'entente du
"check-off" à d'autres que les repré-
sentants des Mineurs Syndiqués d'Amé-
rique désignés par vous et M. Silby
Barrett, comme président provisoire."

(Signé) R. W. WOLVIN

(Service de la Presse Canadienne)
Sydney, N.-E., 18. — On reconnaît

la grève du char-
bon et de l'acier du Cap Breton, qui
paralyse les mines et les aciéries de la
British Empire Steel Corporation, avait
atteint sa crise. Bien que le pré-
sident provisoire Silby Barrett, du
district No. 26 des Mineurs syndiqués
d'Amérique, n'eût reçu à une heure
avancée aucune notification officielle
de la révocation de la charte du dis-
trict en question, de la déposition de
ses officiers et de sa propre révocation
au poste de président temporaire, et
quoique la plupart des mineurs ne
doivent probablement pas connaître
avant ce midi l'action du président in-
ternational sous ce rapport, la corpora-
tion a annoncé en cet instant qu'elle
est concurrencée, la grève de l'acier est
terminée et, qu'elle mettra ses usines
en opération suivant que les condi-
tions le permettront.

On s'attend à un conflit entre l'exé-
cutif congédié du district des mineurs
et celui qui vient d'être nommé. M.
Barrett a déclaré, hier soir, qu'il ne
s'attendait pas à de grandes difficul-
tés pour réorganiser le district et qu'il
donnerait des instructions aux mi-
neurs dans la journée. "Action sera
prise," a-t-il dit, "pour rejeter des
Mineurs Syndiqués ceux qui refuse-
ront de se rendre aux ordres donnés."

M. Alexander Stewart, membre du
comité international, était le seul of-
ficier de l'ancien exécutif présent aux
quartiers-généraux, hier soir. Quand
on lui apprit la décision du président
Lewis, il sourit. Il a ajouté que l'an-
cien exécutif ferait probablement une
déclaration aujourd'hui.

Daniel Livingstone, président du
district de poste, M. Lewis a dénoncé les
officiers du district "pour avoir incité,
encouragé et conduit" la grève de
sympathie.

Il a fait allusion à la part jouée par
Livingstone comme à une "folle aven-
ture" et dit qu'il avait grossièrement
foulé aux pieds tous les règlements
de l'union.

"La rupture délibérée du contrat
existant entre les patrons et les mi-
neurs de la Nouvelle-Ecosse est morale-
ment repoussable et injustifiable,"
dit en terminant M. Lewis.

(Service de la Presse Canadienne)

BOURSE ET FINANCE

Bourse de New-York

Cours du 17 juillet 1923 fournis au "Nouveliste" par la maison Keating & McRae

VALEURS	Ouv.	Clôture
Chemins de fer et Matériels		
American Car Found.	152	152 1/2
American Loco.	67 1/2	66 7/8
Atchafalpa R'y.	98 7/8	99
Baltimore & Ohio	46 1/2	46 1/2
Baldwin Loco.	118	119 3/8
C. P. R.	147 1/2	148 1/2
Great North. p'd.	64 1/2	65 1/2
Norfolk & Western	65 1/2	66 1/2
New-York Central	97 1/2	97 3/4
Pennsylvania R'y.	43 7/8	43 3/4
Reading X D I.	71	71 1/2
Southern Pacific	86 3/8	86 1/2
Southern R'y.	32 1/2	32 3/8
St Paul, p'd.	31 1/2	32 3/8
Union Pacific	130	130 1/2

Acier		
Bethlehem Steel	45 7/8	46
Crucible Steel	62 1/2	62 1/2
Midvale	23 1/2	23 1/2
Republic	14 1/2	14 1/2
U. S. Steel Corp.	90 3/4	90 7/8
Vanadium	32 3/8	32

Mines de cuivres, etc.		
Anconda Copper	40 1/2	40 1/2
Nickel	12 1/2	12 1/2
Utah Copper	58 3/8	58

Automobiles et Accessoires		
General Motors	14	13 1/2
Studebaker	102 1/2	103 1/2
Stromberg Carburator	65 7/8	66 5/8
Westinghouse	55 7/8	55 7/8

Huiles et Pétroles		
California Petrol	22	22
General Asphalt	26 1/2	27 1/2
Pan American Oil	61 7/8	62 7/8
Pacific Oil	33 5/8	35
Sinclair Oil	23 7/8	24
Texas Oil	42 1/2	42 5/8

Divers		
American Can	88 5/8	89
Alcohol	47	47 1/2
Corn Products	119 1/2	120 1/2
Cuban Sugar	10 1/2	11
General Electric	174	174
Goodrich Rubber	25 1/2	25 1/2
Intern. Paper	36	35 1/2
Rubber	34 1/8	34 1/2
Woolens	83 1/2	83 1/2
Maxwell "B"	11 1/8	11 1/2

Bourse de Montréal

Cours du 17 juillet 1923 fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Beaubien & Cie.

VALEURS	Ouv.	Ferm.
Abitibi Pulp	58 7/8	59
Asbestos Corp.	52	52
Bromont Pulp	36 1/2	37 1/2
Bell Telephone	120 1/2	121
Brazilian Tracton	47 1/2	47
British Empire Steel	6	6
Can. Car Found. priv.	74 1/2	75
Can. Cement	79 1/2	79 1/2
Can. Cement, priv.	104 1/2	104 1/2
Cons. Smelters	25	25
Can. S.S. Lines	13 1/2	13 1/2
Dominion Bridge	63 1/2	63
Dominion Cannery	28 1/2	28 1/2
Dow Steel Corp.	74 1/2	74 1/2
Detroit Union	70	70
Dominion Glass	92	92
Dominion Textile	65 1/2	65 1/2
Howard Smith	68	68
Laurentide Pulp	94 1/2	94 1/2
Lake of the Woods	170	170
Peter L. L. Cons.	19	20
Montreal Power	119 1/2	120
National Breweries	48 1/2	48 1/2
Ontario Steel Prod.	45	45
Pennon's Ltd.	143	143
Price Brothers	42	42
Quebec Ry.	21	21
Riordan Paper	2	2
Shawinigan Power	115	114 1/2
Spanish River	87	87
Spanish River, priv.	97	97
Steel Co. of Canada	68 1/2	68 1/2
Wabasso Cotton	72 1/2	72 1/2
Winnipeg Ry.	34	34

Marché des Changes

Cours moyens le 17 juillet 1923	Devise	au pair	New York	Montreal
Londres				
Louis	\$1.86	2-3	458-9-16	4-71 1/2
Paris				
Franc	19.3c.		581 1/2	0603
Bruxelles				
Franc	19.3c.		480	0496
Rome				
Lire	19.3c.		428	0440
Genève				
Franc	19.3c.		1737	
Amsterdam				
Florin	40.2c.		3915	
Madrid				
Peseta	19.3c.		1420	
Berlin				
Mark	23.8c.		05 1/2	00010
Stockholm				
Couronne	26.8c.		2648	
Christiana				
Couronne	26.8c.		1618	
Copenhague				
Couronne	26.8c.		1745	
Vienne				
Couronne	20.3c.		15	
Buenos-Ayres				
Milica	32c.		1040	1056
New-York				2-7-8
Dollar				

Mme HARDING S'ALITE

Fairbanks, Alaska, 18. — Mme Warren G. Harding, l'épouse du président a été récemment fatiguée par toutes les réceptions que les citoyens de l'Alaska ont données en son honneur, qu'elle a dû quitter; c'est ce que le président Harding a annoncé avant son départ pour Seward, Alaska.

VENTE DE LA HULL AND POWER CO.

Ottawa, 18. — Il est impossible d'obtenir d'autres informations concernant la vente qui a été faite par la Hull and Power and Manufacturing Company, soit vendue pour la somme de \$4,500,000. Les biens de la compagnie consistent en une usine d'énergie près de la chute Chaudière et en une autre usine en construction à l'île Colinet, à quelque 60 milles en amont sur la rivière Ottawa. On affirme que la maison Nesbitt et Thompson, de Montréal, est à effectuer la transaction et que des capitalistes de New-York sont intéressés à l'affaire.

LE MARCHE DU BETAIL

Montréal, 18. — Bétail en vente sur les deux marchés, hier: 527 bêtes à cornes, 536 moutons et agneaux, 903 porcs et 632 veaux. Près de 375 de ces bêtes à cornes restaient de l'enchère de la veille. La vente est très lente aujourd'hui. A 10 heures, ce matin, on n'avait vendu qu'une douzaine de bêtes à cornes. Les prix étaient hier de 25 à 75c plus bas que la semaine dernière. Quelques animaux de boucherie ont été vendus hier après-midi pour être envoyés de nouveau à la campagne. Veaux, prix fermes. Lots de bons veaux communs, 5.75 et plus; à l'herbe de 3.50 à 4.25. Très peu d'agneaux de choix de vente. Les meilleurs lots se vendent de 13 à 13 cents 1/2 la livre. Agneaux légers et maigres 11 cents 1/2 et plus. Moutons 3.50 à 5.00. Arrivages de porcs très peu nombreux. Les bouchers de la ville achètent tout à 10.00 pour les individus de choix légers et les porcs de boucherie pesés en lot. Truies 6.00 à 6.50.

MALVY RENTRE DANS SON PAYS

Paris, 18. — Louis J. Malvy, l'ancien ministre de l'Intérieur, qui fut banni pour cinq ans en 1918; pour avoir communiqué avec l'ennemi, a obtenu la permission de rentrer en France à cause de son vieux père dangereusement malade à Souillac, près de Cahors. Lorsque l'ancien ministre arriva à sa maison natale, son père venait de mourir. Il a obtenu l'autorisation de rester sur le sol français jusqu'après les funérailles. Le laps de bannissement de Malvy expirera au mois d'août. Malvy a annoncé son intention de se présenter comme candidat aux élections de 1924. André Marty, l'officier de marine communiste qui expie une sentence pour complicité dans la mutinerie de la Mer Noire durant la guerre, a obtenu la permission de quitter la prison de Clairvaux pour Perpignan, où sa mère est gravement malade.

UNE SAISIE D'UN DEMI-MILLION

Lakewood, N.J., 18. — Un groupe de quarante agents fédéraux de la prohibition ont fait une descente dans un hôtel et six autres maisons de Point Pleasant, à bonne heure ce matin et ont saisi pour environ \$300,000 à \$400,000 de liquors. Les agents ont brisé une porte de sous-sol de la Bartlett Inn et se sont trouvés dans une pièce meublée comme un café; derrière les panneaux mobiles on a trouvé du whisky, du sherry et du genièvre pour une valeur de \$250,000. Derrière un tableau accroché au mur, ils ont trouvé une fenêtre donnant sur une chambre où ils ont saisi 75 caisses de liquors. Lakewood est une place très populaire où, durant toute l'année, vont se promener les gens riches. A l'hôtel Marion, à Point Pleasant, les agents ont saisi soixante caisses de liquors et 30 pintes de whisky chez un marchand d'autos. On n'a pas fait d'arrestation, mais on dit que les propriétaires devront comparaître devant la commissaire fédérale. La descente des agents a commencé à 1 heure du matin et s'est terminée à 4 heures.

LES BAPTISTES SONT NOMBREUX

Stockholm, 18. — Comme il n'y a pas ici d'église assez grande pour contenir les 4,000 délégués au Congrès International des Baptistes, qui s'ouvrira le 21 juillet, on a décidé de tenir des assemblées en plein air dans les fameux Champs Olympiques et au Parc de Haga. L'ouverture du Congrès se fera dans deux églises en même temps.

L'IMMIGRATION DES OUVRIERS

(Service de la Presse Canadienne) Ottawa, 18. — La conférence tenue hier après-midi entre les représentants du Congrès des Métiers et du Travail, ceux de l'Association des industries de la Construction et l'hon. James Murdock, ministre du Travail, n'a pris aucune décision définitive sur la question d'une campagne qui serait lancée par le gouvernement pour encourager l'immigration d'hommes de métiers. La réunion avait lieu dans le but d'étudier les réponses reçues aux questions envoyées il y a quelque temps aux différents bureaux de placement afin d'obtenir un relevé de la situation ouvrière

au point de vue de la construction dans tout le pays. Au mois de mars dernier, les représentants des patrons et des ouvriers rencontraient le ministre du Travail et lui exposaient qu'il suffirait d'améliorer le système d'apprentissage. M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers, était opposé à accroître l'immigration des hommes de métier à moins de garantir aux ouvriers de l'ouvrage à cœur d'année. Aucune décision ne fut prise. Les ouvriers étaient représentés par MM. Tom Moore, John Marab, J. Noble, Fred Malineux et Thomas Issard; les patrons, par MM. Joseph Pigott, Hamilton, J. B. Carswell, Toronto; et Clarke Riley.

TURCS ET GRECS

(Par T.S.F.) Paris, 18. — On apprend de Suisse que les Grecs et les Turcs ont repris officiellement contact lundi matin, au cours de la séance des experts, à la conférence de Lausanne. Les journaux apprennent que les pourparlers se continuent. Venezelos s'est rendu chez Ismet Pacha, afin de remercier le chef de la délégation turque pour son intervention auprès du gouvernement en faveur des dix-sept grecs condamnés à mort à Beicos pour faits politiques.

LA RADIO-POLICE

(Presse Canadienne) Philadelphie, 18. — On a recours au radio pour retrouver les six forçats qui se sont évadés du pénitencier de l'Etat, samedi. La police croit que quatre d'entre eux se sont sauvés sur la Baie de Chesapeake dans une barque volée. On n'a aucune trace des autres.

Annonce Officielle

publiée justement par le département d'assurance à Ottawa, démontre que le cours ordinaire des affaires pour la "Great-West Life Assurance Company, en Canada pour l'année 1922, était de \$48,977,132, étant plus grand que celui réalisé par toute autre compagnie et au delà de huit millions en surplus du plus gros montant émis par n'importe quelle autre Compagnie Canadienne.

The Great-West Life Assurance Company

BUREAU CHEF — WINNIPEG

LE CONCOURS POUR LES ABONNES DU "NOUVELLISTE" INSPIRE CONFIANCE

Il n'y aura pas de favoritisme.

AFFIDAVIT DE M. J. H. WARREN
Trois-Rivières, le 3 mai 1923

Je, soussigné, J. H. Warren, contrôleur du département commercial de la North Shore Power Co., Trois-Rivières, déclare avoir accepté de représenter les intérêts du public dans le Grand Concours pour les abonnés du "Nouveliste" et m'engage solennellement à vérifier tous les détails du dit concours, à prendre en tout et partout les intérêts du public et à voir à ce que ce concours soit conduit avec la plus grande honnêteté et avec une justice entière pour tous et chacun des abonnés.

Je m'engage également à vérifier scrupuleusement le tirage des prix annoncés et je verrai à faire remettre aux porteurs des numéros sortants les prix qu'ils auront gagnés.

(Signé) J. H. Warren.
Assermenté devant moi ce
3ème jour de mai 1923.
(Sceau) A. V. Gaudin, C.C.S.

AFFIDAVIT DU GERANT DE CIRCULATION DU "NOUVELLISTE"

Trois-Rivières, le 3 mai 1923.
Je, soussigné, Laurent Paradis, Gérant de Circulation du "Nouveliste", déclare solennellement avoir assumé la direction du Concours pour les Abonnés du "Nouveliste" et m'engage à agir en tout et partout avec la plus scrupuleuse honnêteté et la plus grande impartialité.

Je m'engage en plus à surveiller attentivement la distribution des billets de tirage afin d'éviter tout favoritisme et à n'en donner qu'à ceux qui y auront droit.

(Signé) L. Paradis.
Assermenté devant moi ce
3ème jour de mai 1923.
(Sceau) A. V. Gaudin, C.C.S.

Pour la Toux

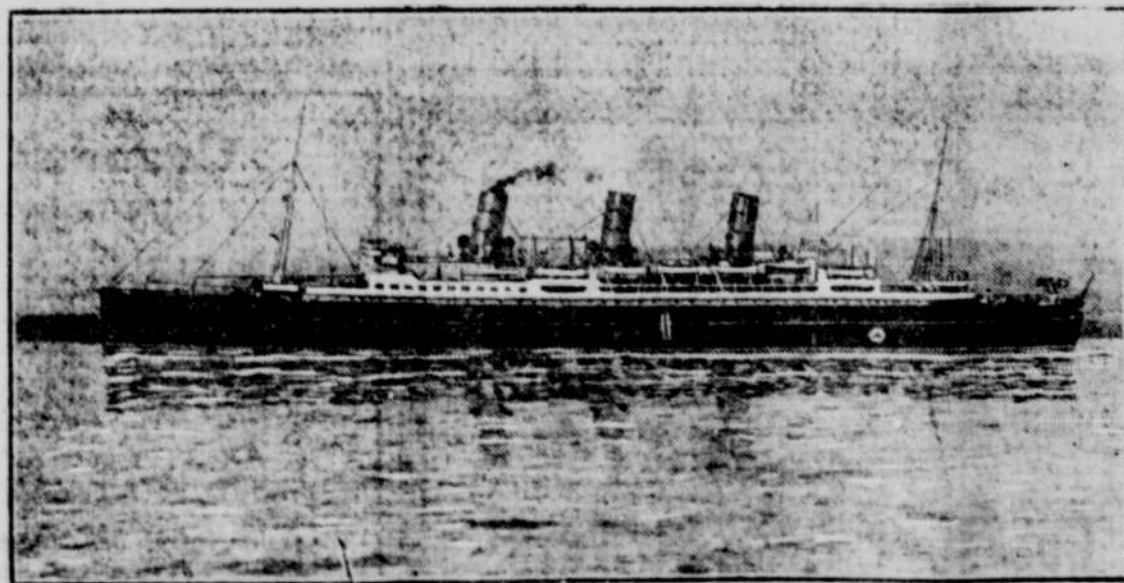
Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un bon remède qui réunit les propriétés du goudron, à savoir que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux. Quelque soit la gravité de la toux on en obtient presque toujours un soulagement immédiat.

La vente immense du Sirop Mathieu est preuve de son mérite.

SIROP
DE GOUDRON ET D'EXTRAIT
DE FOIE DE MORUE DE
Mathieu
ARRÊTE LA TOUX

En vente partout, gros flacons.
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Pour un rhume fébrileux, on recommande les Poudres Nerveuses Mathieu avec le Sirop. Elles calment le larynx et arrêtent les douleurs.
En vente partout, 25 cts. la boîte.

C.P.S.S. Empress of Canada



L'Empress of Canada vient d'établir un nouveau record; à une vitesse moyenne de 20.6 nœuds, il a fait la traversée de l'Océan Pacifique, de Yokohama à Vancouver, en 8 jours, 10 heures et 58 minutes. Le record précédent avait été établi en 1914 par l'Empress of Russia, de la même ligne, qui avait fait le voyage en 8 jours, 15 heures et 31 minutes; il doit donc maintenant céder la place à l'Empress of Canada. Celui-ci jauge 22,000 tonnes et peut accommoder environ 1750 passagers de toutes classes, et 500 hommes d'équipage. Son aménagement est le dernier mot du confort moderne; sa vitesse et ses avantages à la mer l'ont fait choisir pour la croisière autour du monde — croisière de 30,000 milles — le départ doit s'effectuer de New-York, au mois de janvier prochain, avec plus de 500 passagers.

NE VOUS DERANGEZ PAS -- TELEPHONEZ 589

Lorsque vous voulez faire paraître une annonce classifiée dans le "Nouveliste", téléphonez-nous et nous ferons le reste.



Le moyen pour les patrons de trouver des employés compétents, c'est d'en demander par l'entremise des petites annonces classifiées du Nouvelliste.

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF

annonces classifiées régulières, 35 cents pour les premières 25 mots, 15 par mot additionnel.
CARACTÈRE NOIR—Toute annonce classifiée composée en 8 points noirs sera payée à raison de 3 cents du mot.
ENTÊTE NOIR—Une ligne en caractères gras 10 points noirs, 15c par insertion. L'annonce elle-même a tant de mots selon le tarif.
CADRE NOIR—Bordure en 6 points noirs et matière à lire en 8 points, \$1.00 par pouce et par insertion.
AVIS—Avis de naissance, de mariage, de décès, 75 cents par insertion selon la formule. 3 cents par mot ajouté.
DIVERS—Remerciements pour sympathies, service anniversaire, mariage de requiem, résolutions de condoléances, In Memoriam, avis d'assemblées, soirées, fêtes champêtres, parties de cartes, œuvres charitables et patriotiques, etc., 5 cents par mot.
NOTA BENE—Toute annonce classifiée est soumise à l'approbation de la direction et strictement payable d'avance. Les abréviations, signes de plaisir (!) et autres, les chiffres complètent pour un mot complet. Nous n'acceptons pas d'annonces classifiées après neuf heures du matin, pour insertion le même jour.

A Louer

A LOUER—Très bon logis situé 66 Ste-Julie. Comprend 8 chambres et chambre de bain, fournaise à eau chaude. Possession immédiate. S'adresser: 64, Ste-Julie. 3353-331-33.

A LOUER—Jolie chambre à louer dans famille privée, sans enfants. Confort moderne. S'adresser: 1, L'Évêché. 3412-13-6f.

CHAMBRE A LOUER—Confortable, pour un couple, pension si désiré. S'adresser: 11a St-Pierre. 3400-18-1f.

LOGEMENTS A LOUER—Bons grands logements ouvriers, près de l'église Notre-Dame et de la Vallée, situés rue Ste-Catherine. (coin St-François-Xavier). Conditions faciles pour bonnes familles. S'adresser à 269, Ste-Catherine. 2662-18-j.n.o.

Edroit de villégiature idéale de tout repos à la ferme Laviolette sur le chemin Des Forges. Maison de sept pièces, partiellement meublées y compris piano. Situé à moins d'un mille des limites de la ville; beaucoup d'arbres, d'ornement et jardins de fleurs, de fruits variés, eau incomparable, glacière, garage, écurie, etc. S'adresser Casier A Le Nouvelliste ou à Boite Postale 370. 3286-23-j.n.o.

A Vendre

A VENDRE.—A moitié prix un engin à gazoline de deux forces et demie, marque "Toronto", en parfait ordre. Aussi pompe à eau aspirante et refoulante avec attelage spécial pour fonctionner avec cet engin ou séparément. Conditions faciles. S'adresser: 938 Laviolette Trois-Rivières. 3288-23-j.n.o.

A VENDRE.—Une voiture usagée (bughi anglais) pour prompt acheteur \$20.00. S'adresser à 938, Laviolette. 3288-23-j.n.o.

BON POSTE d'épicerie et boucherie. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser, 123, St-Georges. 3235-19-j.n.o.

A VENDRE—Épicerie située dans un des meilleurs centres d'affaires. Vendra bon marché. Écrire casier 30, Nouvelliste. 3306-28-j.n.o.

A VENDRE—Petite jument, poil café, pesant 950 livres, âgée de 8 ans, pouvant s'en aller 25 pas d'entraînement. Pour autres détails, s'adresser à 1 rue Lejeune, 3310-30 juin au 30 j.

A VENDRE—Hôtel situé à Aston Junction sera vendu à bonne condition, pour prompt acheteur. Cause: mortalité. S'adresser: Aston Junction. 3334-3-j.n.o.

A VENDRE—Nous vendons et achetons les meubles de seconde main. A vendre: 15 bonnes poêles, à bon marché. Jos. E. Guilbert, 11 Du Platon. 3419-16-3f.

A VENDRE—Costume de tricot, bleu-marin, tout neuf, taille 40; importé des États-Unis. Cause: trop petit. S'adresser: 294, Ste-Geneviève. 3451-17-2f.

A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabelle, Massicotte et Frère. 3446-18-j.n.o.

A VENDRE—Poêle à brûler ainsi qu'un moulin à coudre. Vendra les deux morceaux pour \$25. S'adresser: 20a rue Cook. 3453-18-2f.

A VENDRE—Piano, Victrola, set de salle à dîner, Holden, Globe feeder, et autres articles de maison. S'adresser: 366, St-Paul. 3454-18-1f.

GUIDE D'AFFAIRES

Agents d'Assurances

L. MORISSETTE—Feu, vie, accident, maladies, vitres, responsabilité patronale, automobiles, etc., 42 Royale. Tél. 729-704. 3397-10j-10a.

ARTHUR SPENARD—Courtier, Assurances générales. Obligations municipales et scolaires. 42, St-Pierre. Tél. 456. 3238-19j-19j.

Agent D'immeubles

C. E. CARON—Maisons à louer et à vendre, 370, Ste-Cécile. Tél. 114. 3402-11j-11a.

AGENT D'IMMEUBLE—Ludger Duchesneau, 138, St-Georges, maisons, terrains à vendre. Conditions faciles. 3408-12j-12a.

Argent à prêter

MILLE PIASTRES et plus à prêter. S'adresser: Notaire Gouinville, 473 St-Maurice. 3237-19j-19j.

Barbier

BARBIER—Lucien Guilbert, 35c, Champlour. 3376-6 jui-6 août.

Buanderie

WAH LEE CO.—Livraison à domicile. Satisfaction garantie.—101 des Forges. Tél. 3273. 3413-13j-13a.

WING SING—40 Badaux. Tout ouvrage garanti et livré si désiré. 3417-16 j-16a.

Buanderie à vapeur

MAXIME CLOUTIER, Prop.—Lavage à la boîte et repassage. Livraison à domicile. 119 Ste-Julie. Tél. 480. 3248-21j-21j.

Camions de transport

THÉO. POTHIER—139 Royale. Tél. 239-W. Deux camions automobiles pour déménagement à longues distances. 3462-21j-21j.

AMEDEE FORTIER—Transport de pianos, ménages, etc. Prix spéciaux pour longues distances. 12 St-Philippe. Tél. 1282-W. 3233-18j-18j.

ALPHONSE BEAUBIEN—439a Ste-Cécile, charretier de charge, truck automobile. Tél. 1528 M. 3435-17 j-17a.

Cordonniers

H. LACROIX—75, St-Antoine—Réparations de première classe. 3337-28j-28j.

L. PAQUIN—36 Champlour. Réparations toutes sortes, chaussures sur commande. 3409.—16 j au 16 a.

GASPARD LEBLANC—136 Des Forges. Réparations première classe. 3406-12j-12a.

Divers

POUR TOUT OUVRAGE à la machine s'adresser à 102, Des Forges. S. Descoeurs. Tél. 394. 3344-7 j-7a.

Exposition

MME FRECYNET—Toujours un choix très varié des derniers modes de la saison. Aussi un assortiment de filets à cheveux de toutes nuances. 193, Notre-Dame. 3335-28j-28j.

Magasins de Coupons

ARTHUR BELIVEAU—Toujours les dernières nouveautés de coupons. Gros et détail.—301A, St-Maurice. 3241-20j-20j.

Marchand de Bois et Charbon LUDGER MAGNY—Dans le moment nous avons toutes sortes de bois et charbons. Livraison immédiate. Quai Bureau, Tél. 222. 3332-27j-27j.

Marchand de Fruits

MARCHANDS DE FRUITS—Pierre Auclair, & Cie, 72, St-Georges, marchands de fruits et légumes, gros et détail. Spécialités bananes. 3447-18j-18a.

Restaurateurs

RESTAURATEUR—Patates frites. Restaurant, bon service, H. Rouleau, 41a Champlour. 3440-17j-17a.

Salon de Coiffure

MME THIBAUT—Ouvrage en cheveux: Toupets, Perruques, Transformations, Peignures. 36, St-Pierre. Tél. 229. 3345-10j-10a.

Salon D'ouvrage

SALON D'OUVRAGE—Mlle Dupont, 110 St-Denis, salon d'ouvrage de fantaisie. 3407-12j-12a.

Taxis

JOS. GAGNE—Service parfait, jour et nuit. 55, Ste-Julie. Tél. 248. 3247-21j-21j.

Teintureries

ROYAL VALET SERVICE—Pressage, repassage, nettoyage français. Chapreaux nettoyés: 11a St-Antoine. Tél. 615. 3405-13j-13a.

Vulcanisation

VULCANISATION DE PNEUS, tubes garantie. 20, Champlour. Tél. 387. 3250-22j-22j.

Voituriers

OVILA GARCEAU—Voitures faites sur commande. Réparation générale. Ressorts pour automobiles. 43, St-Philippe. Tél. 416. 3239-19j-19j.

UNE VOITURE EST FRAPPEE PAR UNE AUTO

Une dame de Montréal est douloureusement blessée, à Shawinigan Falls, quand sa voiture vient en collision avec une automobile.

ELLE GUERIRA

Shawinigan Falls, 18.—(De notre correspondant.)—Une voiture appartenant à M. P. H. Marcotte a été frappée par une automobile, hier après-midi au coin de l'avenue de la Station et de la rue Cascade. L'auto venait de la rue de la Station tandis que la voiture de M. Marcotte venait de la rue Cascade. Une des personnes qui se trouvait dans la voiture, Mme Kane, de Montréal, s'est infligé de douloureuses blessures au bras.

Lettres anonymes

Le chef de Police Longval a reçu ces jours-ci une lettre signée: "Un résident de la 2ème rue" et dans laquelle le dit résident dénonce une certaine maison où d'après lui il se passe des choses scandaleuses. Le chef Longval reçoit de temps à autre des lettres de ce genre et il nous faisait remarquer que les personnes qui tiennent à contribuer à l'éducation des mœurs par ce moyen devraient prendre la bonne habitude de signer leurs lettres. Une communication de ce genre, signée par une personne responsable et digne de foi, sera considérée strictement confidentielle et recevra toute l'attention voulue. Mais on ne saurait donner suite à une dénonciation anonyme. Si un citoyen a à se plaindre d'un voisinage indésirable, qu'il en porte plainte à qui de droit et les autorités verront ensuite ce qu'elles auront à faire.

PIQUE-NIQUE DES C. de C.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil local sont priés de se rappeler que leur pique-nique annuel aura lieu dimanche prochain, le 22 juillet courant, à la résidence d'été du Grand Chevalier, M. Albert Giguère, au lac Paquette. Tous sont cordialement invités à prendre part à ce pique-nique avec leur famille et ils peuvent être assurés de passer là quelques heures très agréables. Que l'on se rende dimanche matin à 9 h.00 du Conseil local, 5ème rue, 9.00 hrs., le départ se fera à 9.30 hrs.

Miles Laura et Héloïse Bourque sont parties cette semaine pour un pique-nique de quelques semaines chez des parents à Central Falls, R.I.

FUNERAILLES DE MME JOSEPH BEAUPRE

Hier matin avait lieu en l'église St-Bernard les funérailles de Dame Flore Beaulieu, épouse de Joseph Beaulieu, décédée le 14 courant, à l'âge de 46 ans, après plusieurs années de maladie. A 8.30 hrs. le convoi funèbre, sous la direction de M. P. H. Marcotte, entrepreneur de pompe funèbres, quittait la maison mortuaire pour se rendre à l'église St-Bernard. Les porteurs étaient MM. Nazaire Deschênes, Dangeville et Boucher, Chrys Dallaire, Alcide Basta ache, A. Bellemare et Albéric Guay.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

Font disparaître les maux de tête, la névralgie, l'insomnie, les rhumes accompagnés de froid, etc., etc. Vendues partout au prix de 25 cts la boîte.

Tout marchand de gros peut remplir immédiatement la commande de votre fournisseur. Ou bien, écrivez directement à la Cie J.-L. Mathieu, Sherbrooke, P.Q., qui vous en enverra franc de port une boîte sur réception de 25c.

Le Marché des Vives (Presse Canadienne)

Montréal, 18.—Le commerce des oeufs est satisfaisant au gros. Le marché reste ferme en dépit de la chaleur et de l'abondance des arrivages. Aucun changement de prix. Spéciaux 35; extras 32; première qualité 26; deuxième qualité 23.

Arrivages hier, 2,099 caisses; 3,187 mardi dernier; 2,807 l'an dernier. Produits de l'étable—Prix fermes, mais transactions très peu considérables. Sirop de choix 2.00 et 2.25 le gallon impérial; petits bidons 1.65 à 1.75; sucre de choix 25 à 26.

Pommes de terre—L'activité du marché reste la même à cause des nombreuses arrivages de pommes de terre nouvelles importées, dont la consommation est beaucoup plus considérable que de coutume à cause des prix raisonnables. Montagnais, vertes 1.20 à 1.25 Québec No. 1, 1.15 à 1.20. Ontario 1.10 à 1.15, le sac de 90 livres au wagon en gare.

Beurre—Arrivages, hier, 475 colis; 635 mardi dernier; 1,680 l'an dernier. Chez Gould, on a offert 1,000 colis, tout de crème No. 1, vendu à 29-78 livre ici.

Commerce languissant. Les bons lots rapportent toutefois 30-14 pour celui de deuxième qualité. A St-Pascal: Offre, 338 colis, tout vendu à 29; Fromage—Arrivages, hier, 15,963; 19,752 mardi dernier; 17,443 l'an dernier. Chez Gould, offre, 4,000 boîtes, tout le No. 1, vendu de 17-14 à 17-38; le No. 2 à 16-78 livre ici.

Arrivages hier, 2,099 caisses; 3,187 mardi dernier; 2,807 l'an dernier. Produits de l'étable—Prix fermes, mais transactions très peu considérables. Sirop de choix 2.00 et 2.25 le gallon impérial; petits bidons 1.65 à 1.75; sucre de choix 25 à 26.

Pommes de terre—L'activité du marché reste la même à cause des nombreuses arrivages de pommes de terre nouvelles importées, dont la consommation est beaucoup plus considérable que de coutume à cause des prix raisonnables. Montagnais, vertes 1.20 à 1.25 Québec No. 1, 1.15 à 1.20. Ontario 1.10 à 1.15, le sac de 90 livres au wagon en gare.

Beurre—Arrivages, hier, 475 colis; 635 mardi dernier; 1,680 l'an dernier. Chez Gould, on a offert 1,000 colis, tout de crème No. 1, vendu à 29-78 livre ici.

Commerce languissant. Les bons lots rapportent toutefois 30-14 pour celui de deuxième qualité. A St-Pascal: Offre, 338 colis, tout vendu à 29; Fromage—Arrivages, hier, 15,963; 19,752 mardi dernier; 17,443 l'an dernier. Chez Gould, offre, 4,000 boîtes, tout le No. 1, vendu de 17-14 à 17-38; le No. 2 à 16-78 livre ici.

NOS ECOLES D'AGRICULTURE

Québec, 18.—Le comité des écoles d'agriculture de la province vient de visiter l'Institut d'Oka et le collège MacDonald. Chaque année, à peu près vers cette époque, il fait la visite des trois écoles d'agriculture de la province, celle d'Oka, celle de Ste-Anne de Bellevue et celle de Ste-Anne de la Pocatière. Le comité se rendra, la semaine prochaine, visiter cette dernière école.

Les membres du comité des écoles d'agriculture qui ont fait cette visite étaient: l'hon. M. Paul Tourigny, M. C. L., MM. Chs.-C. Décar, John Hay, député d'Argenteuil; Hormidas Pilon, député de Val-de-Richelieu; Oscar Lessard, secrétaire du conseil d'agriculture; et J.-B. Carboneau, gouverneur de la prison de Québec.

Au cheur, on remarquait M. l'abbé L. Dussablon, curé de St-Pierre. Un grand nombre de parents et d'amis, venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue, assistaient aux funérailles. Nous avons remarqué entre autres: Mme Adélaïde Beaulieu, Mme Ubalde Beaulieu, Mlle Sara Beaulieu, M. et Mme A. Ezina, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Donat Beaulieu, M. et Mme Albéric Beaulieu, M. et Mme J. A. Robert, M. et Mme L. Drew, M. et Mme Ubalde Beaulieu, M. et Mme C. A. Beaulieu, M. et Mme L. Goulet, Mme Alfred Turcotte, M. et Mme N. Deschênes, M. et Mme A. Bastarache, M. et Mme Octave Beaulieu, M. et Mme D. Boucher, M. et Mme Arthur Laverne, M. et Mme T. Mondor, M. et Mme T. Lupien, M. et Mme J. V. Dufresne, M. J. C. Dufresne, M. et Mme J. A. Landry, M. et Mme J. O. Joiville, M. et Mme C. Dallaire, M. et Mme A. Bellemare, M. David Dufresne, M. et Mme Raoul Roberge, M. et Mme Alb. Guay, Mme J. E. A. Aubichon, Mlle Aubichon, M. et Mme L. V. Dufresne, M. et Mme H. Boudock, G. Lambert, R. St-Hilaire, Théo, Thibault, Mlle O. Thibault, M. et Mme A. Pronovost, Mme A. Potvin, M. et Mme A. Cloutier, M. et Mme J. Leblanc, Mlle Bernadette Abrah, M. et Mme J. E. Lafrenière, M. et Mme P. Lafrenière, Mme (Dr) J. J. Trudel, Mlle Florence Beaugrand, M. et Mme R. Frigon, M. J. A. Foucher, Mlle Deschênes, Ida Thibault, Alice Ayotte, Thérèse et Marcelle Dufresne, Alice Chevalier, Jeannette et Juliette Ferron, Blanche Gélinas, M. et Mme A. Bertrand, M. et Mme E. Renaud, Mme Joseph Renaud, Mlle Marg. Joiville, Est. Paquette, M. et Mme E. Racine, Mme A. Maillet, Mme O. St-Hilaire, Mlle Laurette Panneton, Monique Allard, I. Ferron, etc.

Mme Joseph Beaulieu appartenait au Tiers-Ordre et les dames tiercières accompagnant en grand nombre le convoi funèbre, M. Théophile Thibault portait la bannière de l'Ordre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux M. Joseph Beaulieu, six enfants, Armadine, Gertrude, Alice, Eustache, Françoise et Georges auxquels nous offrons nos plus sincères condoléances.

De nombreux tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de Mme Beaulieu par des parents et des amis de la famille, entrés par la famille L. V. Dufresne, R. S. Ursulines, Mme Oscar Paquette, famille J. A. Frigon, famille Ubalde Beaulieu, famille Beaugrand, M. et Mme Edm. Renaud, Mlle A. Dansereau, famille E. Racine, famille Alf. Turcotte, M. et Mme J. J. Trudel, famille Raoul Roberge, famille Abrah, M. et Mme J. O. Joiville, Mlle Florette Grégoire, M. et Mme J. L. Goulet, Mlle Jeannette et Juliette Ferron, M. et Mme J. A. Foucher, famille A. Beaulieu, famille T. Mondor, M. et Mme Fernando Maillet, famille Alice et Irène Michaud, Mlle O. St-Hilaire, Mlle Aubichon, Mlle Maison-neuve, Mlle Rachelle Robert, M. J. R. Michaud, Paul Tremblay, Mlle Alice Chevalier, Mlle Alberta Dansereau, famille Arseneault, Mme Nap. Dufresne, famille Théo, Thibault, famille Henry Boudock, famille W. Brière, Mlle Eva Joiville, Irène Grindler, Béatrice Grégoire, etc.

Le comité des écoles d'agriculture de la province vient de visiter l'Institut d'Oka et le collège MacDonald. Chaque année, à peu près vers cette époque, il fait la visite des trois écoles d'agriculture de la province, celle d'Oka, celle de Ste-Anne de Bellevue et celle de Ste-Anne de la Pocatière. Le comité se rendra, la semaine prochaine, visiter cette dernière école.

Les membres du comité des écoles d'agriculture qui ont fait cette visite étaient: l'hon. M. Paul Tourigny, M. C. L., MM. Chs.-C. Décar, John Hay, député d'Argenteuil; Hormidas Pilon, député de Val-de-Richelieu; Oscar Lessard, secrétaire du conseil d'agriculture; et J.-B. Carboneau, gouverneur de la prison de Québec.

Au cheur, on remarquait M. l'abbé L. Dussablon, curé de St-Pierre. Un grand nombre de parents et d'amis, venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue, assistaient aux funérailles. Nous avons remarqué entre autres: Mme Adélaïde Beaulieu, Mme Ubalde Beaulieu, Mlle Sara Beaulieu, M. et Mme A. Ezina, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Donat Beaulieu, M. et Mme Albéric Beaulieu, M. et Mme J. A. Robert, M. et Mme L. Drew, M. et Mme Ubalde Beaulieu, M. et Mme C. A. Beaulieu, M. et Mme L. Goulet, Mme Alfred Turcotte, M. et Mme N. Deschênes, M. et Mme A. Bastarache, M. et Mme Octave Beaulieu, M. et Mme D. Boucher, M. et Mme Arthur Laverne, M. et Mme T. Mondor, M. et Mme T. Lupien, M. et Mme J. V. Dufresne, M. J. C. Dufresne, M. et Mme J. A. Landry, M. et Mme J. O. Joiville, M. et Mme C. Dallaire, M. et Mme A. Bellemare, M. David Dufresne, M. et Mme Raoul Roberge, M. et Mme Alb. Guay, Mme J. E. A. Aubichon, Mlle Aubichon, M. et Mme L. V. Dufresne, M. et Mme H. Boudock, G. Lambert, R. St-Hilaire, Théo, Thibault, Mlle O. Thibault, M. et Mme A. Pronovost, Mme A. Potvin, M. et Mme A. Cloutier, M. et Mme J. Leblanc, Mlle Bernadette Abrah, M. et Mme J. E. Lafrenière, M. et Mme P. Lafrenière, Mme (Dr) J. J. Trudel, Mlle Florence Beaugrand, M. et Mme R. Frigon, M. J. A. Foucher, Mlle Deschênes, Ida Thibault, Alice Ayotte, Thérèse et Marcelle Dufresne, Alice Chevalier, Jeannette et Juliette Ferron, Blanche Gélinas, M. et Mme A. Bertrand, M. et Mme E. Renaud, Mme Joseph Renaud, Mlle Marg. Joiville, Est. Paquette, M. et Mme E. Racine, Mme A. Maillet, Mme O. St-Hilaire, Mlle Laurette Panneton, Monique Allard, I. Ferron, etc.

Mme Joseph Beaulieu appartenait au Tiers-Ordre et les dames tiercières accompagnant en grand nombre le convoi funèbre, M. Théophile Thibault portait la bannière de l'Ordre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux M. Joseph Beaulieu, six enfants, Armadine, Gertrude, Alice, Eustache, Françoise et Georges auxquels nous offrons nos plus sincères condoléances.

De nombreux tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de Mme Beaulieu par des parents et des amis de la famille, entrés par la famille L. V. Dufresne, R. S. Ursulines, Mme Oscar Paquette, famille J. A. Frigon, famille Ubalde Beaulieu, famille Beaugrand, M. et Mme Edm. Renaud, Mlle A. Dansereau, famille E. Racine, famille Alf. Turcotte, M. et Mme J. J. Trudel, famille Raoul Roberge, famille Abrah, M. et Mme J. O. Joiville, Mlle Florette Grégoire, M. et Mme J. L. Goulet, Mlle Jeannette et Juliette Ferron, M. et Mme J. A. Foucher, famille A. Beaulieu, famille T. Mondor, M. et Mme Fernando Maillet, famille Alice et Irène Michaud, Mlle O. St-Hilaire, Mlle Aubichon, Mlle Maison-neuve, Mlle Rachelle Robert, M. J. R. Michaud, Paul Tremblay, Mlle Alice Chevalier, Mlle Alberta Dansereau, famille Arseneault, Mme Nap. Dufresne, famille Théo, Thibault, famille Henry Boudock, famille W. Brière, Mlle Eva Joiville, Irène Grindler, Béatrice Grégoire, etc.

Le comité des écoles d'agriculture de la province vient de visiter l'Institut d'Oka et le collège MacDonald. Chaque année, à peu près vers cette époque, il fait la visite des trois écoles d'agriculture de la province, celle d'Oka, celle de Ste-Anne de Bellevue et celle de Ste-Anne de la Pocatière. Le comité se rendra, la semaine prochaine, visiter cette dernière école.

Les membres du comité des écoles d'agriculture qui ont fait cette visite étaient: l'hon. M. Paul Tourigny, M. C. L., MM. Chs.-C. Décar, John Hay, député d'Argenteuil; Hormidas Pilon, député de Val-de-Richelieu; Oscar Lessard, secrétaire du conseil d'agriculture; et J.-B. Carboneau, gouverneur de la prison de Québec.

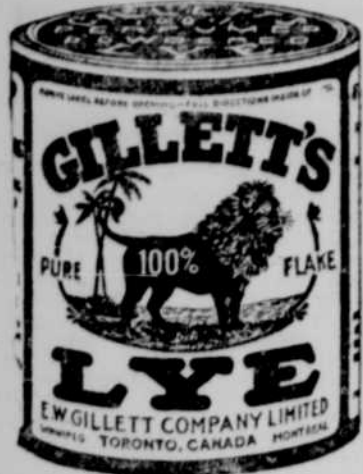
Au cheur, on remarquait M. l'abbé L. Dussablon, curé de St-Pierre. Un grand nombre de parents et d'amis, venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue, assistaient aux funérailles. Nous avons remarqué entre autres: Mme Adélaïde Beaulieu, Mme Ubalde Beaulieu, Mlle Sara Beaulieu, M. et Mme A. Ezina, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Donat Beaulieu, M. et Mme Albéric Beaulieu, M. et Mme J. A. Robert, M. et Mme L. Drew, M. et Mme Ubalde Beaulieu, M. et Mme C. A. Beaulieu, M. et Mme L. Goulet, Mme Alfred Turcotte, M. et Mme N. Deschênes, M. et Mme A. Bastarache, M. et Mme Octave Beaulieu, M. et Mme D. Boucher, M. et Mme Arthur Laverne, M. et Mme T. Mondor, M. et Mme T. Lupien, M. et Mme J. V. Dufresne, M. J. C. Dufresne, M. et Mme J. A. Landry, M. et Mme J. O. Joiville, M. et Mme C. Dallaire, M. et Mme A. Bellemare, M. David Dufresne, M. et Mme Raoul Roberge, M. et Mme Alb. Guay, Mme J. E. A. Aubichon, Mlle Aubichon, M. et Mme L. V. Dufresne, M. et Mme H. Boudock, G. Lambert, R. St-Hilaire, Théo, Thibault, Mlle O. Thibault, M. et Mme A. Pronovost, Mme A. Potvin, M. et Mme A. Cloutier, M. et Mme J. Leblanc, Mlle Bernadette Abrah, M. et Mme J. E. Lafrenière, M. et Mme P. Lafrenière, Mme (Dr) J. J. Trudel, Mlle Florence Beaugrand, M. et Mme R. Frigon, M. J. A. Foucher, Mlle Deschênes, Ida Thibault, Alice Ayotte, Thérèse et Marcelle Dufresne, Alice Chevalier, Jeannette et Juliette Ferron, Blanche Gélinas, M. et Mme A. Bertrand, M. et Mme E. Renaud, Mme Joseph Renaud, Mlle Marg. Joiville, Est. Paquette, M. et Mme E. Racine, Mme A. Maillet, Mme O. St-Hilaire, Mlle Laurette Panneton, Monique Allard, I. Ferron, etc.

Mme Joseph Beaulieu appartenait au Tiers-Ordre et les dames tiercières accompagnant en grand nombre le convoi funèbre, M. Théophile Thibault portait la bannière de l'Ordre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux M. Joseph Beaulieu, six enfants, Armadine, Gertrude, Alice, Eustache, Françoise et Georges auxquels nous offrons nos plus sincères condoléances.

De nombreux tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de Mme Beaulieu par des parents et des amis de la famille, entrés par la famille L. V. Dufresne, R. S. Ursulines, Mme Oscar Paquette, famille J. A. Frigon, famille Ubalde Beaulieu, famille Beaugrand, M. et Mme Edm. Renaud, Mlle A. Dansereau, famille E. Racine, famille Alf. Turcotte, M. et Mme J. J. Trudel, famille Raoul Roberge, famille Abrah, M. et Mme J. O. Joiville, Mlle Florette Grégoire, M. et Mme J. L. Goulet, Mlle Jeannette et Juliette Ferron, M. et Mme J. A. Foucher, famille A. Beaulieu, famille T. Mondor, M. et Mme Fernando Maillet, famille Alice et Irène Michaud, Mlle O. St-Hilaire, Mlle Aubichon, Mlle Maison-neuve, Mlle Rachelle Robert, M. J. R. Michaud, Paul Tremblay, Mlle Alice Chevalier, Mlle Alberta Dansereau, famille Arseneault, Mme Nap. Dufresne, famille Théo, Thibault, famille Henry Boudock, famille W. Brière, Mlle Eva Joiville, Irène Grindler, Béatrice Grégoire, etc.

Le comité des écoles d'agriculture de la province vient de visiter l'Institut d'Oka et le collège MacDonald. Chaque année, à peu près vers cette époque, il fait la visite des trois écoles d'



LE "LEVIATHAN" EN ROUTE

(Presse Canadienne)
Southampton, 18. — Le Leviathan a quitté le port en route pour New-York aujourd'hui avec 1,170 passagers, dont 350 de première classe, 120 de seconde et 700 de troisième.



Vous Pouvez Devenir Forte et Bien Portante de la Même Manière que Je l'ai Fait — en Employant la

Nourriture du Dr. CHASE Pour les NERFS.

MORT DE LA GARIBALDI

(Presse Canadienne)
Gagliaria, Italie, 18. — Francesco Gagliaria, veuve du héros fameux, vient de mourir à l'âge de 75 ans.



Vous Pouvez Compter sur Carnation

VOUS ne manquerez jamais de lait, si vous comptez sur Carnation — ce substitut convenable et économique du lait. Avec ce lait dans votre garde-manger, vous pouvez être absolument certains d'avoir un lait doux, frais — même durant les plus chauds temps. Carnation, tel qu'il est au sortir de la boîte, a la consistance de la crème, ou vous pouvez le changer rapidement en lait simplement en y ajoutant de l'eau. Le lait Carnation est pur, "tout entier" lait de vache avec environ 60% du contenu d'eau naturelle enlevé par l'évaporation. Pas d'additifs, pas de conservateurs, pas de falsification. Commandez quelques boîtes de 16 oz. ou une caisse de 48 boîtes chez votre épicer.

Le Livre de Cuisine Carnation est une collection splendide de recettes éprouvées. Écrivez pour un exemplaire.

Fait au Canada par
CARNATION MILK PRODUCTS CO. LIMITED
Condenseurs à Aylmer et Springfield, Ont.



ESSAYEZ CETTE RECETTE CARNATION

Pâté à la crème au citron. — 1 tasse de sucre, 2 cuillères à table de beurre, 1-3 de tasse de jus de citron, 1/4 tasse d'eau bouillante, 3 jaunes d'œufs, 1/4 de tasse de fleur, 1/2 tasse de lait Carnation, la cuillère à thé d'écume de citron pilée. Mélangez la farine et le sucre, ajoutez l'eau bouillante, en agitant constamment. Faites cuire cinq minutes; ajoutez le beurre, les jaunes d'œufs et le lait Carnation. Remplissez avec le mélange de crème de citron. Couvrez avec de la "mélange" et cuisine dans un four lent jusqu'à ce que la "mélange" soit d'un beau doré. Dans le livre de cuisine Carnation vous trouverez des recettes pour sept délicieuses tartes, aussi bien que pour d'autres bonnes choses à manger. Écrivez à la Cie des Produits de Lait Carnation, Limited, Aylmer, Ont., pour un exemplaire gratuit.

LA SITUATION FINANCIERE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

L'auditeur soumet au conseil son rapport pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1922

Le conseil du Cap-de-la-Madeleine vient de prendre connaissance du rapport de l'auditeur de ses livres pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre dernier.

Nous sommes heureux d'en publier le texte. Il fournit un excellent aperçu de l'état des affaires de la municipalité voisine:

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1922

ACTIF		
Actif Capital:		
Voirie	\$15,048.16	
Aqueduc	238,702.71	
Egouts	106,227.64	
Police et Incendie	58,401.18	
Pavage	4,883.27	
Hôtel de Ville	9,772.29	
Marché	460.00	
	433,435.35	
Actif Courant:		
Argent en caisse	5,344.29	
Arriérés de taxes municipales	48,148.04	
Arriérés de taxes d'eau et égouts	6,409.36	
	59,901.69	
	\$493,337.04	
PASSIF		
Obligations:		
Règlement No 34	20,200.00	100,000.00
Règlement No 48		
Règlement No 54	210,000.00	420,000.00
		420,000.00
Passif Courant:		
Billets Payables, particuliers	40,150.97	
Billets Payables, Banque	4,500.00	
	44,650.97	
Comptes Payables	5,119.78	
Dépôt pour droit de passage	300.00	
Reserve, Fonds d'amortissement	4,380.49	
	54,451.24	
Surplus:		
Balance au 31 décembre 1921	14,877.48	
Obligations rachetées	800.00	
Compte courant surplus pour l'année finissant le 31 décembre, 1922	3,008.32	18,685.80
		\$493,337.04

Original: J.-H. RENE DE COTRET, C.P.A.

LA CORPORATION DE LA CITE DU CAP DE LA MADELEINE

Etat des Revenus et des Dépenses pour l'année finissant le 31 décembre 1922

REVENUS		
Taxes municipales:		
Taxe foncière	34,659.42	
Taxe de locataire	4,619.85	
	39,279.27	
Taxe d'eau et d'égouts	21,588.98	
Licences de commerce	4,389.60	
Cour du Recorder	205.15	
Divers	1,004.79	
Intérêt sur arriérés	329.08	
	\$66,796.87	
DEPENSES		
Département des Finances	9,393.82	
Département de la Voirie	5,686.91	
Département Aqueduc & Egouts	10,146.60	
Département Police & Incendie	8,253.69	
Cour du Recorder & Dept. en Loi	1,704.81	
Hygiène	154.75	
Eclairage	1,906.64	
Intérêts:		
Obligations	18,344.86	
Banque	685.07	
Particuliers	2,330.91	
	21,360.84	
Fonds d'amortissement	5,180.49	
	63,788.55	
Surplus des Revenus sur les dépenses pour l'année 1922		\$ 3,008.32

ETAT DE LA CAISSE

RECETTES		
Déc. 31, 1921 — A balance rapportée par les fonds en caisse et en Banque		\$40,623.54
Déc. 31, 1922 — Taxes Municipales, perception:		
Arriérés	34,109.54	
Année courante	6,203.14	
	40,312.68	
Taxe de locataires	1,564.60	
Taxes d'eau & d'égouts:		
Arriérés	3,737.97	
Année courante	15,288.29	
	19,026.26	
Licences de commerce	4,389.60	
Intérêt sur arriérés	329.08	
Loyer de la salle publique	639.99	
Finances & divers	510.30	
Amendes & frais perçus	205.15	
Emprunts:		
Capital	2,000.00	
Revenu	9,700.00	
	11,700.00	
	\$119,301.20	
DEBOURSEES		
Par total des paiements effectués pendant l'année:		
Compte capital	43,165.71	
Compte courant	60,565.70	
Remise sur billets:		
Particuliers	5,025.50	
Banque	5,200.00	
	10,225.50	
	113,956.91	
Par fonds en caisse et en banque au 31 déc. 1922		5,344.29
	\$119,301.20	

ST-LOUIS de CHAMPLAIN

Samedi eurent lieu les imposantes funérailles de Béatrice Richard, fille de J. A. Richard. La chorale du Cap de la Madeleine faisait les frais de ce qui fut comme toujours, bien exécuté.

— Le frère Léon de Montréal a passé quelques jours dans sa famille, chez M. Adolphe Lamotte.

— Mlle Gracia Marchand, de Nashua R.-L., était de passage chez sa mère Mme Octave Héon.

— Mlle Eugénie Germain, institutrice à Toronto, Ont., est dans sa famille, pour les vacances.

— M. et Mme Bédard, des Trois-Rivières, sont dans notre village, pour y passer l'été.

— Mlle Béatrice Desroberts est allée en villégiature à Deschambault.

LE CONSEIL DU CAP MAINTIENT SON ATTITUDE

La motion de l'échevin Labrecque pour faire rescinder la résolution ratifiant la formation des comités permanents est rejetée.

MAJORITE DE 4

Deux incidents ont marqué la dernière séance du conseil du Cap-de-la-Madeleine à laquelle assistèrent un bon nombre de contribuables.

Le premier fut provoqué par la motion de l'échevin Beaumier confirmant la formation des comités et le deuxième par la pipe de l'échevin Labrecque durant la lecture du bilan de la municipalité.

LES COMITES AFFRUEVES

A la séance du 9 juillet dernier, durant l'absence de certains échevins, on avait constitué les comités. Il s'agissait à la dernière séance de ratifier la liste dressée.

Ce fut M. l'échevin Beaumier qui proposa la résolution ratifiant la formation des comités. Elle ne tarda pas à faire l'objet d'une discussion assez vive entre les échevins Massicotte et Labrecque.

Ce dernier reprocha aux membres du conseil d'avoir profité de l'absence de deux échevins pour bécoter l'affaire et pour choisir en comité noir les membres des comités permanents.

M. Massicotte répondit que la résolution nommant les membres des comités permanents avait été faite au conseil en séance régulière.

L'échevin Labrecque dit que c'était contraire à l'intérêt des contribuables. Il affirme que cette résolution était illégale et il propose qu'elle soit rescindée.

Le vote est pris sur la motion principale. Elle triomphe par une majorité de quatre voix.

Les échevins Labrecque et Lemire ont voté contre la résolution et les échevins Arseneault, Massicotte, Rocheleau et Beaumier contre.

LES COMITES

Les différents comités pour l'année se trouveront donc constitués comme suit: Voirie: échevin Rocheleau; finances: échevin Massicotte; aqueduc: échevin Arseneault; logements ouvriers: échevin Labrecque; police et feu: échevin Beaumier; éclairage: échevin Lemire.

LA PIPE DE M. LABRECQUE

L'échevin Labrecque, question de se reposer durant la lecture du bilan, crut bon d'allumer sa pipe et de tirer une touche.

L'échevin Beaumier y vit un manquement au règlement affiché sur le mur de la salle et interdisant de fumer. C'est pourquoi il en appela au maire. La lecture du bilan se poursuivit et M. Labrecque continua à fumer. L'échevin Beaumier qui ne voulait pas lâcher

prise en appela de nouveau au maire et demanda la mise en vigueur du règlement. Il se déclara même prêt à exiger qu'on fit la lecture du règlement qui prohibe l'usage de la pipe aux séances du conseil.

L'échevin Labrecque s'inclina devant ce rappel à l'ordre en ajoutant en souriant: "Que ne prenez-vous un vote là-dessus?"

La balance de la séance a été consacrée à du travail de routine.

Le greffier a soumis au conseil le rapport de M. R. de Cotret, auditeur pour l'année 1921-1922 ainsi que celui de l'ingénieur M. Roméo Morrisette.

Le conseil a aussi pris connaissance d'une liste de propriétaires arriérés dans le paiement de leurs taxes.

La municipalité a décidé de faire l'acquisition de sept volumes des Statuts du Canada au prix global de \$22.75.

Le policier Normandin a été engagé à \$12.50 par mois en plus du logement et de l'uniforme. Il remplacera le chef Auger.

M. J. H. Leduc a été nommé président des évaluateurs pour l'année 1923. On lui paiera ses services à raison de 50 sous l'heure.

ESCALOPE DE MACARONI AU FROMAGE

1 1/2 tasse Lait St-Charles de Borden
3 tasses macaroni cuit, égoutté et coupé en longueurs de deux pcs
1 1/2 tasse fromage canadien, râpé
1 1/2 cuillerée à soupe farine
1 1/2 cuillerée à soupe beurre, ou substitut
1/2 cuillerée à thé sel (petite)
1-8 cuillerée à thé poivre
quelques grains paprika
Faites une sauce blanche avec la farine, le beurre, les assaisonnements et le lait non dilué. Versez-y le macaroni en remuant. Graissez bien un moule peu profond, mettez-y un lit de macaroni, puis un lit de fromage et ainsi de suite, en alternant jusqu'à épuisement. Le lit de dessus étant en fromage. Faites cuire jusqu'à brun doré, environ trente-cinq minutes à four modéré.

GRONDINES

Les travaux que l'on est à faire à l'intérieur de notre église seront bientôt terminés, l'on en est pour ainsi dire aux derniers coups de piocheaux.

Il nous fait plaisir d'admirer notre vieux temple tout rafraîchi par sa nouvelle toilette.

Monsieur Lalonde de Montréal est à se faire construire une magnifique résidence sur le coteau, propriété de Monsieur François Bouchard. Ces travaux avancent rapidement Monsieur Lalonde a l'intention de s'y fixer définitivement. A Monsieur Lalonde ainsi qu'à sa famille nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Monsieur J.-Chs. Côté, I.C., de Sherbrooke, ainsi que ses frères Stanislas de Québec, Ernest de Montréal, et Armand de Plessisville, étaient chez leur frère Mons. Joseph Côté à l'occa-

Fumez le Tabac Haché "OGDEN'S CUT PLUG"

15¢
paquet
En boîte
métallique
d'une 1/2 lb
80¢



Pour rouler vos cigarettes vous-même demandez LE TABAC FIN "OGDEN'S FINE CUT" (quellotte verte)

sion du service anniversaire de leur

mère, lundi dernier.
Miles Antoinette, Blanche et Cécile Hamelin de Montréal sont de passage à Grondines pour quelque temps.

M. Louis Trotter et sa dame, accompagnés de Miles Lucile et Catherine Trotter, ont été à Trois-Rivières, dimanche dernier.

M. Joseph Grondines, de Montréal, sa dame et leurs fillettes sont en visite chez M. Faïda Grondines.

Madame Adrien Portelance de Montréal, est en visite chez M. Emile Honle.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Arr. Vers Montréal Dép.

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides

Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la malle.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

ABONNEZ-VOUS AU NOUVELLISTE MAINTENANT Doubles et Triples Chances de Gagner Nos Grands Prix

A toute personne qui s'abonnera ou renouvellera son abonnement au Nouvelliste d'ici le 28 juillet inclusivement, nous donnerons, selon le cas, 2 fois 2 fois et demie et 3 fois le nombre ordinaire de billets de tirage.

AUPARAVANT NOUS DONNIONS

LES BILLETS COMME SUIT :

3 mois	1
6 mois	3
12 mois	10
24 mois	25

D'ICI LE 28 JUILLET NOUS

DOUBLERONS ET TRIPLERONS

3 mois	2
6 mois	6
12 mois	25
24 mois	75

Si vous n'avez pas le temps de venir à nos bureaux ou si vous ne rencontrez pas nos agents, faites votre remise par malle, mais ne laissez pas passer cette occasion sans pareille de gagner un des quatre Grands Prix suivants qui seront tirés au sort dans deux semaines.

Laveuse électrique "Eden" valant \$175.00.
Poêle électrique Hotpoint valant \$140.00.

Mobilier de chambre en noyer valant \$175.00.
Poêle de cuisine valant \$107.00.

Chaque abonnement donne aussi droit à une de nos magnifiques primes régulières